



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461

Télec. : 819.228.2193

Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

AVIS PUBLIC
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 53.11

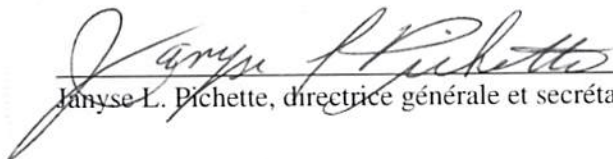
RÈGLEMENT #263-18
ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, que :

Le Règlement numéro 263-18 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé afin d'apporter des modifications à la définition des catégories d'usages du groupe industriel ainsi qu'à la compatibilité de certains usages dans les affectations « urbaine » et « industrielle régionale ».

Est entré en vigueur le dix-septième jour du mois de janvier 2019.

DONNÉ à Louiseville, ce trentième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.
(2019-01-30)



Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière